



2021
2022

Commune de
SAINT-BAUDEL

Bulletin municipal



*Chère Saint-Baudeloise, Cher Saint-Baudelois,
 Dans ce contexte sanitaire difficile, notre traditionnelle cérémonie des vœux ne pourra se faire. Toutefois, le Conseil Municipal ainsi que les agents municipaux se joignent à moi pour vous présenter tous nos vœux pour cette année 2022 ; qui nous l'espérons répondront à vos souhaits les plus chers.*

**Bien cordialement,
 Madame le maire**

Le Conseil municipal

Le maire.....	Fabienne Pinczon du sel / Parassay
1 ^{er} adjoint.....	Michel Bonnet / Le Carroir
2 ^e adjointe.....	Sylvie Dagois Lefevre / Route de Montlouis
Les membres du conseil	Christophe Pointereau / Besse
.....	Mathieu de Maistre / Colombe
.....	Pierre Vidal / Pont d'Abbins
.....	Laetitia Poupat-Ygnace / Les Loges
.....	Nadine Tréhiou / La Folie
.....	Julien Laplaine / La Vève
.....	Thomas Cocu / Le Bourg
.....	Céline Dagaud / Les Rigolettes



Le CCAS / Comité Communal d'Action Sociale

Présidente.....	Fabienne Pinczon du Sel
Membres.....	Laëtitia Poupat-Ygnace / Thomas Cocu / Julien Laplaine / Nadine Tréhiou / Vincent Gaucher / Stéphanie Boczek / Gilles Descamps.

Inter- COMMUNALITÉ

L'info

Intercommunale 2021

Communauté de communes Arnon Boischaut Cher

Novembre 2021



Edito du Président



Déjà 10 ans d'existence de la communauté de communes Arnon Boischaut Cher, fusion de 2 communautés de communes désireuses de s'associer pour garantir des buts communs et une gestion intercommunale des projets de territoire.

Au cours de 3 mandatures communautaires, d'adaptations règlementaires et de projets concrétisés tels que les constructions de nouvelles stations d'épuration à Lignièrès et à Corquoy, la réfection de la voirie sur le territoire mais également le déploiement du réseau très haut débit en fibre optique, l'année 2021 est caractérisé par l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). L'élaboration de ce document après 4 ans de réflexions intenses des élus des 18 communes de la CDC a permis d'aboutir à un projet intercommunal dans une vision globale du territoire ambitieuse, cohérente et partagée à 10 ou 15 ans.

En tant qu'habitants, élus ou personnes publiques associées, vous avez grandement contribué à l'élaboration de ce PLUi et nous tenons à vous en remercier.

Fort de son capital culturel et architectural, la compétence tourisme transférée à la communauté de communes a pour but de valoriser ses atouts. L'office de tourisme situé à Lignièrès couplé à son annexe à Châteauneuf, s'emploient ainsi à promouvoir la visibilité et renforcer le rayonnement « Destination Sud Berry ».

La découverte de notre territoire à travers l'itinérance douce sera pleinement opérationnelle et optimisée au premier semestre 2022 pour plus de nature, de patrimoine et de panoramas d'exceptions.

Malgré la crise sanitaire, la communauté de communes Arnon Boischaut Cher a été présente dans le cadre de ses compétences afin d'organiser et maintenir les services aux familles, accompagner et soutenir le monde économique, et poursuivre ses investissements au service de nos concitoyens.

Nous avons à défendre collectivement un destin partagé, une identité rurale revendiquée et au-delà un certain art de vivre ensemble. Je fais le vœu qu'avec leurs élus, chaque habitant d'Arnon Boischaut Cher partage une telle ambition. Mon engagement est sans réserve pour la rendre possible dans un territoire fort, dynamique et solidaire.

La solidarité, voilà ce que je souhaite pour chacun d'entre vous en cette nouvelle année.

Au nom du conseil communautaire, je vous souhaite tous mes meilleurs vœux.

Dominique BURLAUD



Connectez-vous La fibre arrive chez vous

L'aménagement numérique est un enjeu majeur pour l'attractivité et le développement du Cher. Alors que certaines zones géographiques sont déjà 100% fibrées et qu'environ 50% des foyers français ont accès au très haut débit, le projet d'aménagement numérique de la Communauté de communes Arnon Boischaut Cher représente un montant d'investissement de 5,74 M€ subventionnés à hauteur de 80% par l'État, l'Europe, la Région Centre – Val de Loire et le Département du Cher et à hauteur de 20% (soit environ 1,20 M€) par la Communauté de communes.

Les infrastructures mises en place permettront de desservir en très haut débit environ 72% des foyers de la Communauté de communes d'ici la fin d'année 2021.

Les opérateurs commencent à proposer des offres sur certaines communes. Tester votre éligibilité sur le site de <https://berryfibreoptique.fr/je-teste-l-eligibilite-de-mon-adresse>



L'implantation d'un NRO (Neud de Raccordement Optique) sur la commune de Châteauneuf sur Cher. Cet équipement technique permet de centraliser et tirer les lignes des abonnés en fibre optique sur les communes de Châteauneuf sur Cher, Corquoy, Crezancay sur Cher, Lapan, Levet, Serruelles, Valléay, Venesmes. Il en existe un à Lignièrès également.

Communauté de communes Arnon Boischaut Cher
2 rue Brune – 18190 CHATEAUNEUF SUR CHER
02 48 60 42 74 – comcom.abc@orange.fr
<https://www.comcomabc.fr/>



Le PLUi approuvé : Une démarche de 4 années qui se concrétise.

Lancé en janvier 2018, l'assemblée délibérante de la Communauté de communes Arnon Boischaut Cher a approuvé, en séance du 21 juillet 2021, son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), après examen des remarques des Personnes Publiques Associées, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur. Vous pouvez le consulter sur notre site internet <https://www.comcomabc.fr/accueil/plui/plui-approuve/>

Ce document d'urbanisme, PLUi, est à la disposition du public au siège des mairies des communes membres et de la Communauté de communes Arnon Boischaut Cher, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Assainissement

Construction d'une nouvelle station de traitement des eaux usées à Châteauneuf / Venesmes et réhabilitation du réseau EU rue du Port à Châteauneuf

La protection de l'environnement et de la santé publique a nécessité la construction d'une nouvelle station d'épuration sur les communes de Châteauneuf et Venesmes en vue d'optimiser une dépollution des eaux usées et ainsi préserver et protéger le patrimoine naturel et la qualité de vie. Le groupement OTV-MSE /DUCROT, titulaire du marché d'un montant de 1 494 300 € H.T. a engagé, dès avril 2021, ces travaux à proximité de celle existante devenue obsolète. La réhabilitation du réseau EU avec poste de relevage rue du Port à Châteauneuf-sur-Cher sera réalisé par l'entreprise COLAS. D'une durée de 17 mois, la station sera mise en service en 2022. Ce projet a obtenu 1 165 554 € de subvention par l'Etat au titre de la DETR, le Conseil départemental et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Enfance Jeunesse

Relais Petite Enfance (RPE)

Par conventionnement avec l'ARPE en Berry, la CDC Arnon Boischaut Cher a mis en place un RPE itinérant le « Relais des Kangous » sur les communes de Levet, Lignières et Venesmes pour des ateliers assistants maternels parents enfants.

Club Ados

Ouvert aux jeunes de 12 à 17 ans depuis 2 ans, ce club est destiné à les impliquer dans des projets communs. Une adhésion annuelle de 15 € donne accès aux activités proposées les mercredis, samedis et durant les vacances scolaires hors sorties et séjours. Pour tout renseignement, contactez Martial, l'animateur jeunesse au 02-48-60-42-38.



<https://www.comcomabc.fr/>

Enfance Jeunesse : Accueils de loisirs les mercredis et pendant les vacances / club ados. Contactez le service Enfance Jeunesse au 02.48.60.42.38 ou consultez notre site internet <http://www.comcomabc.fr/> et la page Facebook de la Comcomabc.

Vous souhaitez passer votre BAF, vous avez plus de 17 ans et habitez sur le territoire, contactez le service enfance jeunesse au 02.48.60.42.38

Office de tourisme : Le site internet www.lignieresenberry-tourisme.fr offre un concentré du territoire via des thématiques : agenda, portraits, hébergements, restaurants, découvertes, producteurs etc. Les réseaux sociaux (Facebook : Toby de Lignières / Instagram Lignieres Berry Tourisme) Contactez également le 02.48.60.88.67

Assainissement collectif : Pour toutes questions ou incidents, demande de raccordements, demande de contrôle en cas de vente de votre bien, contactez VEOLIA au 09.69.32.35.29.

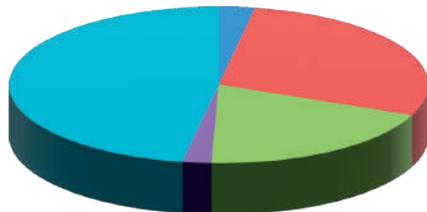
Assainissement individuel (non collectif) : Contactez le SMEACL (Syndicat Mixte Eau et Assainissement non collectif de Châteauneuf sur Cher Lapan) au 02 48 56 41 88

Budget COMMUNAL



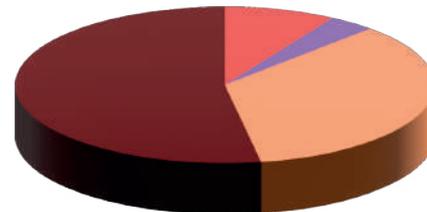
Dépenses d'investissement

2020



■ Immobilisations incorporelles	5 931,60 €
■ Immobilisations corporelles	57 300,08 €
■ Immobilisations en cours.....	38 405,09 €
■ Emprunts et dettes assimilés.....	4 299,50 €
■ Restes à réaliser 31/12.....	94 090,00 €
TOTAL.....	170 026,27 €

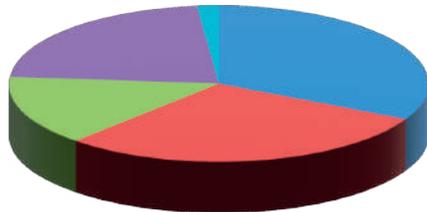
Recettes d'investissement



■ Subventions d'investissement	9 529,00 €
■ Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	3 791,73 €
■ Opérations d'ordre de transfert entre sections.....	37 715,30 €
■ Virement de la section de fonctionnement.....	56 884,70 €
TOTAL.....	100 666,26 €

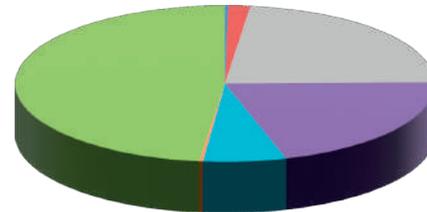
Dépenses de fonctionnement

2020



■ Charges à caractère général.....	52 862,45 €
■ Charges de personnel et frais assimilés	47 589,54 €
■ Atténuations de produits.....	23 371,00 €
■ Autres charges de gestion courante.....	35 412,69 €
■ Charges financières	2 385,94 €
TOTAL.....	161 621,62 €

Recettes de fonctionnement



■ Atténuations de charges.....	1 782,88 €
■ Produits des services, du domaine et ventes.....	6 777,28 €
■ Impôts et taxes	100 559,49 €
■ Dotations, subventions et participations 31/12 ..	89 404,11 €
■ Produits de gestion courante	27 650,45 €
■ Produits exceptionnels	1 195,00 €
■ Excédent fonctionnement report de N-1.....	209 466,59 €
TOTAL.....	436 835,80 €

Services COMMUNAUX

Le personnel permanent

- Mme Catherine GIRAUDON, secrétaire de mairie contractuelle et gérante de l'agence postale.
- M. Jonathan ROBIN, agent technique à temps complet.

La mairie

Tél. 02 48 60 00 68

E-mail : mairie-de-st-baudel@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi et jeudi de 9 h à 12 h 15

Mardi et vendredi de 13 h 30 à 17 h.

Si vous souhaitez rencontrer Madame le Maire, vous pouvez prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie.

Site internet de notre commune

> www.saintbaudel.fr

Depuis 2020, notre commune dispose de son site internet. Il permet de communiquer rapidement avec la population sans toutefois remplacer l'affichage public sur les panneaux. Il est régulièrement mis à jour en fonction de l'actualité et selon vos demandes. Alors n'hésitez pas à nous faire part de vos besoins. Si vous communiquez à la mairie votre adresse mail, vous recevrez en direct les informations concernant notre commune.

L'agence postale communale

Elle se situe dans les locaux de la mairie et les horaires d'ouverture sont les mêmes que celle-ci.

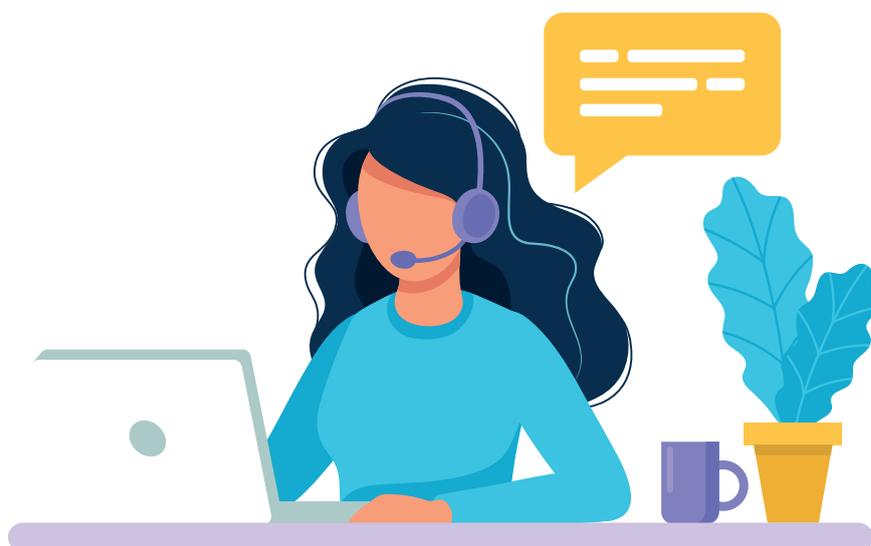
L'église

Elle est ouverte du 1^{er} mars au 1^{er} novembre, de 9 h à 17 h, le samedi et dimanche.

La salle des fêtes

Toute demande de location doit être effectuée en mairie au moins 15 jours à l'avance. Une attestation d'assurance ainsi qu'un chèque de caution (100 € à l'ordre du Trésor Public) seront à fournir.

	PARTICULIERS - ASSOCIATION	
	DE LA COMMUNE	HORS COMMUNE
Bal, banquet, mariage (1 jour)	120.00 €	140.00 €
Bal, banquet, mariage (2 jours)	170.00 €	240.00 €
Spectacle payant, concours de belote, rifles	79.00 €	75.00 €
Vin d'honneur	60.00 €	75.00 €
Réunion sans but lucratif	Gratuit	60.00 €



Le prêt de tables et de bancs

Ce matériel est exclusivement réservé aux habitants de la commune et doit être demandé en mairie, une semaine à l'avance

Les services en dehors de la commune

Vous pouvez vous connectez sur le site de la commune ou vous déplacez en mairie afin de connaître les coordonnées des différents services.
Vous pouvez également vous connecter sur le site www.services-public.fr.

Les entreprises implantées sur la commune

	Activité	Gérant	Coordonnées
Auberge de Saint-Baudel	Restaurant / Bar / Épicerie	Michel Vallée	02 48 60 58 80
ODEM	Mécanique de précision	Claude Boisfard	02 48 60 00 93 ou 06 98 00 71 94
Poupat Électricité Générale	Électricien	Frédéric Poupat	06 24 33 16 86 poupat.elec@hotmail.fr
RENO&CO	Entretien des bâtiments et espaces verts	Vincent Gaucher	06 43 45 32 13 renoandco@outlook.fr

Se loger à Saint-Baudel

	Coordonnées
Gîte de l'Arnon	02 48 60 45 72 - remivandangeon@hotmail.fr
Gîte Ferme les Gours	anne.michaud@wanadoo.fr
Gîte de Parassy/St-Baudel	06 21 12 58 31
Chambre chez l'habitant	02 48 60 44 31 - 06 15 04 46 62 - lajoiecap@aol.com
Chambre d'hôtes	a.gueri@activmed.eu

Vie de la **COMMUNE**



État civil

Mariage et pacs : 2

Décès : 6

- Mme Nathalie VALLÉE le 12 mai
- Mme Nicole ANTOINE le 16 juillet
- Mme Dominique GERY le 16 août
- M. Jean-Claude RIMAJOU le 11 octobre
- Mme Jeanne GENNETEAU le 18 novembre
- M. Thierry MARCHET le 26 novembre

Naissances : 2

- Elhyna KOVACHICHE le 6 janvier
- Léandro LOURENÇO le 9 septembre

Attitude citoyenne

Vous êtes propriétaires d'un animal domestique. Vous en êtes responsable.
A ce titre, ne le laissez pas divaguer et ramassez ses déjections sur la voie publique.

Pour une bonne distribution du courrier, y compris municipal, nous vous remercions de marquer vos noms sur votre boîte aux lettres. Cette dernière doit se situer en limite de propriété.

Recensement citoyen

Tout jeune français ayant atteint l'âge de 16 ans doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie. Cette formalité est obligatoire pour se présenter aux examens et aux concours publics.

Sécheresse 2021

Déclaration en mairie :

Si vous constatez l'apparition de fissures sur vos bâtiments, vous pouvez :

- Effectuer une déclaration de sinistre auprès de votre assureur ;
- Déposer à la mairie une lettre descriptive avec l'historique d'apparition des fissures et leur évolution dans le temps et des photographies.

La mairie pourra demander le classement en zone catastrophe naturelle grâce à vos documents.

Défibrillateur

Il est installé sur la façade de la mairie et 5 personnes de la commune sont formées à son utilisation (Michel BONNET, J'Mia MERKLE, Lydie REILLER, Sylvie LEFEVRE et Michel VALLÉE). En cas de besoin et si vous êtes titulaire de la formation, vous pourriez être sollicités.

Affouages (responsable M. Michel BONNET)

Les habitants ayant leur domicile réel et fixe sur la commune 6 mois avant la date de publication du rôle de l'affouage, doivent faire leur demande en mairie tous les ans. Le règlement est disponible en mairie.

Assainissements individuels

VÉOLIA est chargé par le SMEACL, et non pas par la mairie de Saint-Baudel, d'effectuer des contrôles et des diagnostics des assainissements non collectifs.



Associations et leurs **MANIFESTATIONS**

- **Le Comité des Fêtes** / Contact : M. Jean-Paul Ribault / 02 48 96 53 20
 - **Association les Berdins** / Contact : M. Alban Germain / 06 70 24 25 48
 - **Association Honneur au Berry** / Contact : M. Michel Bonnet / 06 24 28 18 58
 - **Syndicat de chasse Saint-Baudel / Villecelin** / Contact : M. Michel Bonnet / 06 24 28 18 58
 - **ACPG-CATM - TOE-VEUVES** / Contact : M. Guy Limousin / 06 22 44 32 75
- **Le Comité de Saint-Vincent** / Recherche des volontaires pour poursuivre l'activité.
Vous pouvez contacter Mme Sylvie Lefevre au 06 73 99 83 81

Calendrier des manifestations 2022

Sous réserve du contexte sanitaire

Pâques des enfants.....	Lundi 18 avril
Fête de Saint-Baudel.....	Dimanche 22 mai
Fête de l'Arnon.....	Dimanche 26 juin
Brocante.....	Dimanche 3 juillet
Fête Nationale.....	Jeudi 14 juillet
Fête du Berry.....	Dimanche 31 juillet
Marché nocturne.....	Octobre
Noël des enfants.....	Samedi 17 décembre



Travaux EN 2022



La cure

La rénovation de la couverture de la Cure continue pour un montant de 21 267 € HT.

La salle d'activités

En 2022, le cabinet conseil TERRITORIA assiste la commune dans son projet. L'architecte choisie est Mme JOLIET Élise. Au regard du contexte sanitaire, le projet est retardé dans sa réalisation.

Antenne de télécommunication

Suite à une étude de faisabilité, une antenne relais sera installée sur le secteur « Les Gouvineries » situé à côté du cimetière, afin d'améliorer le réseau téléphonique en 2022. Cette installation n'entraînera aucun frais, ni pour la commune ni pour les habitants, la prise en charge étant intégrale par l'opérateur. Par ailleurs, ce sujet fait partie de notre souci d'améliorer la vie des Saint-Baudeloises et des Saint-Baudelois.

Qui sommes **NOUS ?**

J'ai une quarantaine d'années. Je suis venue m'installer à Saint-Baudel en 2008, pour rejoindre mon compagnon natif du village, et devenait mon mari depuis. Je n'avais jamais pensé me présenter en tant que conseillère municipale, jusqu'au moment où je suis devenue maman. En effet, durant cette période, je me suis interrogée sur les sujets touchant la « petite enfance », tels que les transports scolaires, les structures d'accueil ou les manifestations pour les enfants...J'ai donc décidé, à ce moment-là, de proposer ma candidature afin de répondre aux différentes questions que je me posais mais aussi enrichir ma curiosité intellectuelle.

Lors de mon engagement pour un 1er mandat, j'ai beaucoup appris et me suis rendu compte de la complexité du fonctionnement d'une commune (les lois, les budgets, les projets, les décisions...). Réélue pour un second mandat, je mets actuellement à profit mon expérience au service de tous.

Selon moi, le Conseil Municipal est un travail d'équipe, composé de membres venant de divers milieux professionnels, chacun ayant ses idées à partager, ses points de vue et réunit pour prendre des décisions dans le même but : l'intérêt du bien commun.

Je m'investis également, en collaboration avec M. Michel BONNET, et depuis quelques années, dans l'organisation d'un après-midi de Noël pour les enfants.

Conseillère municipale
Laëtitia YGNACE POUAT



Nous sommes arrivés, avec ma femme, il y a 3 ans et demi. Je suis venu dans le Cher après 17 années passées dans la Marine, pour suivre ma femme, originaire du département mais aussi pour me rapprocher de mes parents qui demeurent dans l'Indre, dans la ville où j'ai grandi : Le Blanc.

Nous avons choisi Saint-Baudel, à mi-distance de nos 2 emplois et au calme de la campagne. Ma femme travaille au Châtelet et je suis responsable de cuisine dans un lycée de Bourges. Ce petit village nous a tout de suite plu ; que ce soit pour ses commodités ou pour son environnement. De plus, les habitants et la mairie nous ont réservés un très bon accueil.

Pour toutes ses raisons, j'ai souhaité participer aux projets de la commune en me présentant en tant que conseiller municipal.

Conseiller municipal
Julien LAPLAINE

